**Montant des cotisations pour la saison 2022-2023 :**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **CATEGORIES :** | PREMIERE ADHESION : | ou RENOUVELLEMENT : |  |
| Jeunes adultes loisirs(2000-04 + étud.97-99 | 460 |  | 395 |  |  |
| Jeunes adultes compet(Liste Comm. Sportive) | 485 |  | 420 |  |  |
| Senior A (1999 et -) | 690 |  | 570 |  |  |
| Athlète de Haut Niveau | 250 |  | 185 |  |  |
| Garage personnel | 170 |  | 170 |  |  |
| Vestiaire personnel | 60 |  | 60 |  |  |

Les dons faits à la société en sus des cotisations ouvrent droit à une réduction d’impôt sur le revenu. Des certificats fiscaux seront délivrés aux donateurs

**Déclarations :**

(a remplir qu'il s'agisse d'une 1ere inscription ou d'un renouvellement)

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ :

* Certifie que je sais parfaitement nager,
* Accepte le règlement intérieur (consultable sur demande),
* Autorise l’utilisation d’images de la personne inscrite lors de la communication des activités de l’association,

Je déclare avoir pris connaissance des dispositions suivantes :

* Pour les mineurs encadrés par un entraineur, le Club est ouvert les mardi-jeudi de 14h00 à 20h00, les mercredis, vendredis et samedis de 8h00 à 20h00 et le dimanche de 8h00 à 13h30.
* Pour les seniors confirmés (compétition ou loisir), le Club est ouvert du mardi au samedi de 8h00 à 20h00, et le dimanche de 8h00 à 13h30.
* En tout état de cause, le club est fermé les dimanche après-midi et le lundi.
* La responsabilité du club ou de ses entraineurs diplômés (salariés ou non) ne saurait être engagée pour toute sortie sur un bateau du club ou privé qui serait effectuée en dehors de la présence de ces mêmes entraineurs.
* Les sociétaires ne sont pas autorisés à sortir seuls sur la Marne en bateau sans que leur capacité à ramer et à se déplacer seul sur l’eau ait été expressément reconnue par un entraineur diplômé.

**Date et signature :**

Veuillez dater, écrire la mention « Lu et approuvé » et signer sur une feuille blanche, puis prendre en photo et importer ci-dessous 

**Documents à fournir en complément :**

Dans le cas d’une première inscription ou d’une réinscription après interruption :

* 1 photos d’identité
* 1 certificat médical de non contre-indication à la pratique de l’aviron en compétition ou en loisir datant de moins de 3 mois.

Dans le cas d’une réinscription sans interruption / cas 1 : vous n’avez pas donné de certificat médical correspondant à votre niveau de pratique (compétition ou loisir) pour les saisons 2020-21 ni 2021-22 :

* 1 certificat médical de non-contre-indication à la pratique de l’aviron en compétition ou en loisir datant de moins de 3 mois.

Dans le cas d’une réinscription sans interruption / cas 2 : vous avez déjà donné un certificat médical correspondant à votre niveau de pratique (loisir ou compétition) pour les saisons 2020-21 ni 2021-22 :

* Répondez à l’auto-questionnaire de santé « QS-Sport », téléchargeable sur internet :[*http://avironfrance.fr/medias/downloads/cerfa-15699-01-1-questionnaire-de-sante-qs-sport\_398511972.pdf*](http://avironfrance.fr/medias/downloads/cerfa-15699-01-1-questionnaire-de-sante-qs-sport_398511972.pdf)

(Ne pas envoyer le questionnaire au club)

* Si un « oui » au questionnaire : 1 certificat médical
* Si aucun « oui » au questionnaire : 1 attestation sur le modèle téléchargeable sur internet [*http://avironfrance.fr/medias/downloads/ffaviron-attestation-questionnaire-de-sante-qs-sport-pdf\_977390392.pdf*](http://avironfrance.fr/medias/downloads/ffaviron-attestation-questionnaire-de-sante-qs-sport-pdf_977390392.pdf)